

Quelles subtilités pour la rentrée de mardi ?

Plus de 960 élèves sont attendus, mardi, dans les cinq écoles publiques saint-loises. Le protocole sanitaire se traduit notamment par un troisième service le midi et un zonage des établissements.

Pourquoi ? Comment ?

Comment les écoles saint-loises s'adaptent-elles au contexte sanitaire ?

Le service éducation de la Ville a opté pour une ouverture des écoles selon les horaires classiques. L'accueil se fera de 7 h 30 à 18 h 30, avec des cours de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30. Dans chaque établissement, trois zones ont été définies, pour que « **les enfants d'une zone croisent le moins possible les enfants d'une autre zone** », explique Clément Nignol, chef de service. À l'exception des écoles Jules-Ferry et Les Palliers, où les locaux ne le permettaient pas, trois entrées distinctes seront offertes, toujours pour « **éviter le brassage** ». Le port du masque pour tous les adultes, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, les lavages de mains réguliers ou encore la désinfection des locaux une fois par jour font également partie du protocole sanitaire. Les salles de classe seront aussi aérées le matin et à chaque récréation. Contrairement à ce qui avait été mis en place en juin, une seule garderie sera proposée par établissement.

Comment s'organise la pause du midi ?

Fini la disposition « une chaise sur deux », qui s'appliquait avant l'été. « **L'idée est de maintenir la distance la plus importante, mais nous ne pouvons pas pousser les murs** », résume le directeur du service éducation. Trois services, au lieu de deux, se succéderont pour limiter le nombre d'enfants dans les restaurants. Pour cela, les repas seront adaptés. « **Nous allons voir ça. Parfois, ça pourra signifier pas d'entrée ou un repas qui permet de rester moins longtemps** ». Afin de se conformer aux obligations de la loi Egalim, tous les plats seront livrés dans des bacs en inox, pour limiter les déchets plastiques.

Comment évoluent les effectifs ?

Jeudi, 963 élèves étaient inscrits dans les cinq écoles de la commune. Un chiffre qui devrait toutefois évoluer dans les prochains jours. Les inscriptions peuvent se faire après la rentrée, y compris pour les moins de 3 ans. « **Nous sommes en capacité de les accueillir** », assure Virginie Métral, maire adjointe. Le nombre de classes devrait rester stable. La Ville ne s'attend à aucune fermeture ou ouverture. « **Les effectifs permettront d'avoir des conditions d'enseignement très satisfaisantes, puisqu'ils tourneront autour des 20 enfants par classe** », estime Clément Nignol.

Quelles nouveautés ?

Le programme de travaux a été allégé cet été, en raison du Covid, mais aussi du manque de disponibilité des entreprises. Par exemple, aucune société n'a répondu au marché pour l'aménagement de nouveaux sanitaires à l'école Raymond-Brulé. Réalisations de marquages au sol et entretien courant des bâtiments, assuré par les agents de la collectivité, ont tout de même rythmé les vacances. La fin du chantier de construction de la nouvelle école Samuel-Beckett est toujours prévue pour décembre, mais le calendrier reste incertain. D'ici la fin de l'année civile, toutes les tablettes numériques vont être remplacées par des neuves. Une quinzaine d'appareils pourront être prêtés aux familles qui ne disposent d'aucun outil.

Arnaud LE GALL.



Le service éducation de la Ville est composé de six personnes. Il a préparé la rentrée avec la nouvelle majorité d'Emmanuelle Lejeune, maire, qui a désigné deux élues référentes : Virginie

Metral, maire adjointe, et Nadine Le Broussais, conseillère déléguée. Ouest-France